



Larmor-Plage

Comité des pêcheurs plaisanciers : nouveau bureau

Le Comité départemental des pêcheurs plaisanciers et sportifs du Morbihan, CDPPSM ou CD 56, affilié à la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France, **FNPPSF**, a tenu son assemblée générale extraordinaire, samedi, dans les locaux de l'Association des pêcheurs plaisanciers de Larmor, à Kernével. A l'ordre du jour : la modification de ses statuts,

Lors de l'assemblée générale ordinaire, qui a immédiatement suivi, Pascal Baudoin, de l'APP Hennebont, a été élu président et le bureau directeur a été reconduit : 1^{er} vice-président, Christophe Barrault (APP Sarzeau) ; 2^e vice-président, Ange Brochard (APP Carnac) ; 3^e vice-président chargé du secrétariat, Gérard Gagnic (APP région de Lorient) ; trésorier, Philippe Le Franc (APGP Guidel) ; secrétaire adjoint, Jean-Baptiste Guillas (ADLP Belz).



Pascal Baudoin, 4^e en partant de la droite, le nouveau président du CD56 est également président du club de pêcheurs plaisanciers d'Hennebont.

« Dans l'immédiat, Christophe Barrault va superviser l'installation du stand de la FNPPSF au salon nautique de Vannes les 13, 14 et 15 mars. Jean-Baptiste Guillas et André Savin (ADLP Belz) participeront aux discussions sur le règlement de la pêche à pied et le bu-

reau directeur se chargera de l'élaboration d'un règlement intérieur qui sera soumis à l'approbation du conseil d'administration », confie le nouveau président.

Contact : secrétariat : gagnicgerard@wanadoo.fr, tél.06 81 55 66 14.